



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 décembre 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 décembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration faite par le Gouvernement de la République de Corée en réaction au tir d'un missile à longue portée par la République populaire démocratique de Corée le 12 décembre 2012 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

L'Ambassadeur
(Signé) **KIM Sook**



**Annexe à la lettre datée du 12 décembre 2012
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République
de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Gouvernement de la République de Corée
à la suite du tir d'un missile par la Corée du Nord**

- Le Gouvernement de la République de Corée a constaté que la Corée du Nord avait une nouvelle fois procédé à un tir de missile à longue portée qu'elle a appelé « satellite de travail », à 9 h 51, le 12 décembre 2012, depuis un site de tir situé à Cholsan-gun, dans la province du Pyongan du Nord.
- Il s'agit de la part de la Corée du Nord d'une violation patente des résolutions 1718 (2006) et 1874 (2009) du Conseil de sécurité, qui interdisent tout tir recourant à la technologie des missiles balistiques, et d'un acte de défiance qui menace non seulement la paix et la sécurité de la péninsule coréenne, mais également la paix et la sécurité internationales.

Le Gouvernement de la République de Corée s'associe à la communauté internationale pour condamner dans les termes les plus énergiques la décision nord-coréenne de ne pas renoncer à cet acte provocateur, au mépris des mises en garde maintes fois formulées par la communauté internationale et de ses appels à l'abandon du tir. La Corée du Nord sera tenue pleinement responsable de ses actes, comme elle en a été clairement avertie par le Conseil de sécurité dans sa déclaration présidentielle du 16 avril 2012.

Du fait de ce tir, la Corée du Nord va se trouver encore plus isolée de la communauté internationale. Le Gouvernement de la République de Corée exhorte une nouvelle fois la Corée du Nord à se servir de ses considérables ressources pour améliorer les conditions de vie de sa population, plutôt qu'à les gaspiller dans la mise au point d'armes nucléaires et de missiles.

Le Gouvernement de la République de Corée se tient prêt à répondre rapidement à la menace posée par l'arsenal nucléaire et les missiles nord-coréens, ainsi qu'à toute autre provocation de la part de la Corée du Nord, et prendra des mesures adaptées en réaction au tir, en étroite coordination avec les pays concernés et la communauté internationale.